



Paroles

de parents,
paroles de professionnels
autour de **l'accueil d'enfants**
en situation de **handicap**
en structure petite enfance

Association des Collectifs Enfants Parents Professionnels du Rhône

3 rue Joseph Chapelle 69008 Lyon - Tél : 04 72 73 05 10 - Fax : 04 78 72 81 70

Mail : info@acepprhone.fr - Site : www.acepp-rhone.fr







Le saviez-vous?

«L'accès à tous des lieux d'accueil petite enfance relève du droit commun.»

Le cadre législatif (décret juin 2010) inscrit dans les missions des EAJE l'accueil des enfants en situation de handicap comme relevant du droit commun. Par ailleurs, la loi de février 2005 impose cet accueil dans tous les champs de l'éducation (notamment les écoles) et propose une définition large de la notion de handicap.

L'article 2 stipule que « consiste un handicap, au sens large de la présente loi, toute limitation d'activité ou restriction de participation à la vie en société subie dans son environnement pour une personne en raison d'une altération substantielle, durable ou définitive d'une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychiques, d'un polyhandicap ou trouble de la santé invalidant ».

Source : site www.handicap.gouv.fr (site du ministère de la Santé et des Solidarités)

Au regard de ces lois et compte tenu des valeurs développées par l'ACEPP Rhône sur l'accueil de la diversité, nous avons souhaité approfondir la question de l'accueil des enfants en situation de handicap en établissement d'accueil de jeunes enfants et d'en faire un axe central en 2012.

C'est pourquoi nous avons mis en place une réflexion particulière sur cette question et sommes heureux de proposer ce document qui retrace le chemin parcouru. C'est un support, outil de débat, destiné notamment aux parents et professionnels engagés dans les structures d'accueil de jeunes enfants.



Antoine, Max et Léo vous accompagneront au fil de ce document.

Quel est donc ce projet ?

L'idée était de proposer des temps d'échanges aux parents, professionnels et aux bénévoles gestionnaires des établissements d'accueil de jeunes enfants, pour s'interroger ensemble, partager, mutualiser.

Quatre rencontres ont eu lieu : deux soirées-débats et deux journées d'échanges :

-Le 30 mars 2012, une journée d'échange :

« Nos représentations, nos émotions, nos réactions face au handicap. »

-Le 10 mai 2012, une soirée débat :

« Racontes-moi le handicap ! »

-Le 29 juin 2012, une journée d'échange :

« L'accueil de l'enfant en situation de handicap : comment travailler en équipe et avec quels partenaires ? »

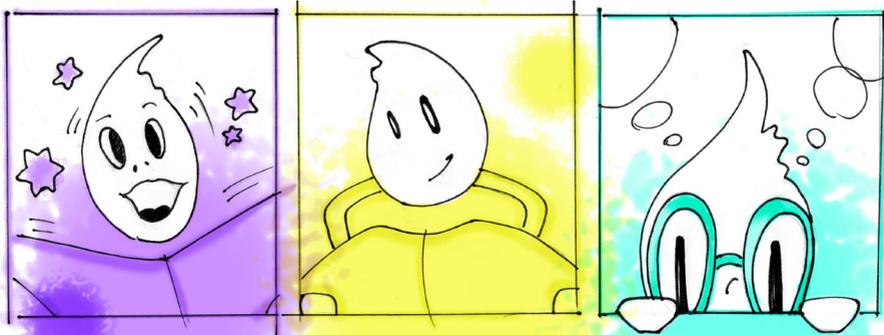
-Le 20 septembre 2012, une soirée débat :

« Accueillir une enfant en situation de handicap en crèche parentale : quelle relation entre les parents ? »

Pour les personnes intéressées, il n'y avait pas d'obligation de participer à toutes les rencontres, la participation de chacune est restée libre.

Basés sur des outils très différents à chaque fois, ces temps forts ont été pensés pour que les personnes puissent se sentir libres de s'exprimer, de partager leur expérience, leur vécu et leurs sentiments. Il était important pour nous que ces rencontres permettent un cheminement collectif pour faire évoluer la pensée et les manières d'être : c'est ce cheminement que nous voulons illustrer dans ce document.

Mais découvrons un peu plus ceux avec qui nous allons remonter le temps pour vivre l'essentiel de ces rencontres.



Antoine parle fort, s'agite tout le temps. Il ressent fort toutes les émotions et sourit (oui mais...pas seulement !)

Max ne peut plus faire fonctionner ses jambes. Impulsif, il dit ce qu'il pense (oui mais...pas seulement !)

Léo ne voit presque plus. Il est timide et réfléchit beaucoup (oui mais...pas seulement !)

Quelles représentations, quelles émotions, quelles réactions face au handicap ?



Quand on vous dit Handicap, quels sont vos ressentis, vos émotions ?...

Léo dit : «C'est très complexe, ça fait peur...»

Antoine dit : «Oui mais quand c'est bien pensé, ça peut être très riche !»



L : «Il faut travailler sur la peur, les émotions des parents, des professionnels et des enfants»

A : «Oui ! Il faut alors accompagner les familles, toutes les familles... !»

L : «Mais dans le quotidien, comment faire ?

Il faut plus de temps de travail !! Il faut une personne en plus !»

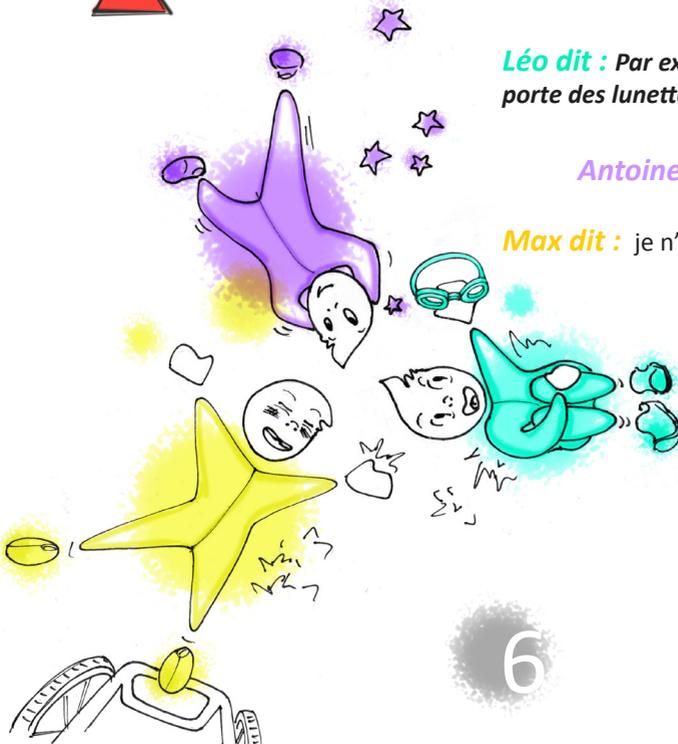


Voilà nos trois bonhommes avec un handicap. Quelle est votre réaction en voyant chacun d'eux ?

Léo dit : Par exemple, pour moi qui porte des lunettes ?

Antoine dit : ça ne me fait rien

Max dit : je n'y fais pas attention



M : «Et moi qui suis en fauteuil roulant, ça vous fait quoi ?»

A : «je me dis que tu dois galérer...»

L : «je n'ose pas aller t'aider de peur de ta réaction...»

A : «Et pour moi, la première fois que vous m'avez vu gesticuler et crier ?»

L : «je me suis écarté mais je t'ai regardé...»

M : «j'ai eu peur de ton agressivité, j'ai perdu mon naturel, je n'ai vu que ton handicap»

Et vous qu'en pensez-vous ?



En résumé...



M : «J'ai remarqué un truc dans ce que l'on vient de dire : c'est que plus le handicap est **incontrôlable, inconnu, visible et entravant la communication** et plus nous voyons seulement le handicap et non plus la personne.

Les lunettes, la maladie, la jambe dans le plâtre, l'allergie alimentaire peuvent aussi être des handicaps (cf définition du handicap p. 3) mais moins effrayants que la maladie mentale ou le polyhandicap, par exemple.

Nous sommes, nous serons tous handicapés ou désavantagés à un moment ou à un autre, dans telle ou telle situation, mais avant tout nous sommes toutes **des personnes humaines à part entière, et toutes différentes !!**»

C'est simple alors ???

Léo dit : «L'obstacle c'est quoi? Nos pensées... ?»



Antoine dit : «ben oui car l'accueil c'est accueillir une personne, un enfant avant tout»

L : «je vois ! **Accueillir un enfant** avec une allergie, **c'est s'adapter**. Accueillir un bébé pleurant toute la journée, c'est s'adapter. Accueillir un enfant en fauteuil, c'est aussi s'adapter. Ok ce n'est pas toujours simple, mais **accueillir c'est une ouverture à l'autre**, quel qu'il soit.»



Racontes - moi le handicap !



A partir du livre, comment sensibiliser à l'accueil de l'enfant en situation de handicap ?

Léo dit : « Il existe des livres pour tout le monde ? Mais quels livres pour quel âge ? »

Antoine dit : « des livres ou d'autres supports !
Penser aux outils est une autre manière d'approfondir
l'accueil et de cheminer sur ce thème. »

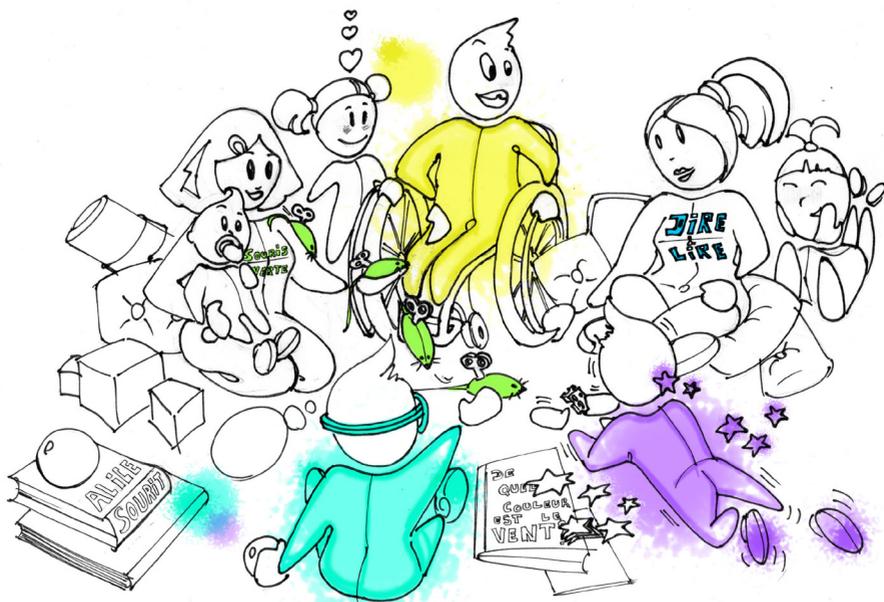


**Réflexion à partir de la lecture de livres pour enfants par
l'association « Dire et Lire » et présentation de nombreux
autres livres par l'Association Une Souris Verte**

Dire et Lire : « Le livre est un jeu, un plaisir, le livre est très utile pour transmettre, pour apaiser, pour développer l'imaginaire..., le livre pour sensibiliser au handicap. C'est le partage de ces émotions pendant et après la lecture qui est une richesse et qui permet d'évoluer. »

Une Souris Verte : « ... oui mais attention aux écueils dans la littérature jeunesse comme celui – par exemple - de gommer les difficultés rencontrées

par l'enfant en situation de handicap (la kiné, l'hôpital...). On va même parfois jusqu'à gommer la particularité pour en faire un enfant comme les autres mais aucun enfant n'est identique et chacun a sa particularité... !! »



En résumé...

M : «Il existe **différents ouvrages** pour différents lecteurs :

BD, livre auto-biographique, roman, livres-images, témoignage, guide, revues, livres de poésie, livres pour enfants, livres pour adolescents.... Et toutes ces formes de livres

auront une approche différente pour traiter le sujet. Il est donc possible de trouver un livre permettant d'aborder ce thème au sein d'une structure petite enfance avec les enfants, les parents et les professionnels.

Mais il existe aussi d'autres supports comme des jeux de société, des chansons, des DVD, des personnages, des marionnetes...»

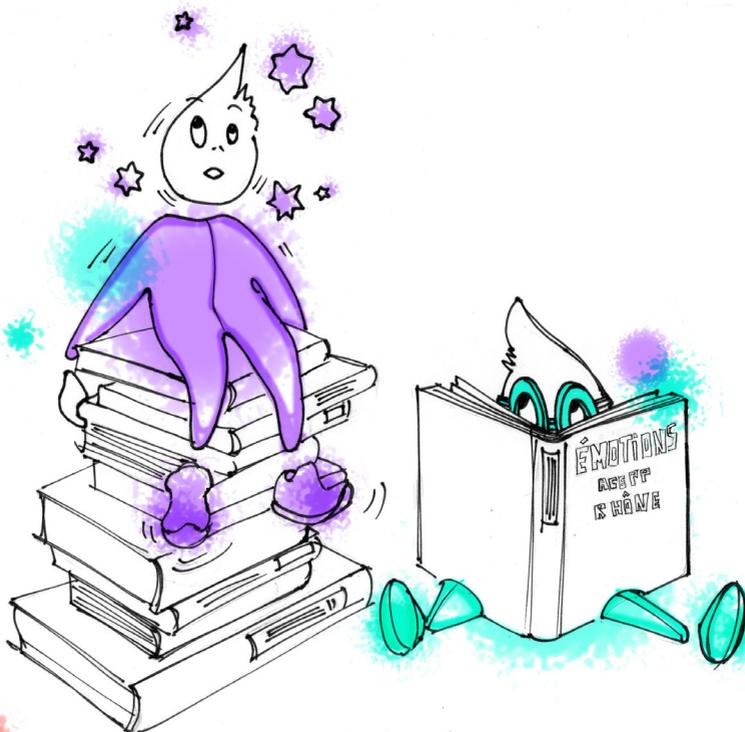


C'est possible alors ???

A : «Oui tu vois, le livre permet de **faire émerger les émotions...**
et d'en discuter ensuite»

L : «Moi je préfère les jeux de société, c'est plus ludique !»

A : «A chacun sa façon, le principal c'est d'en discuter et de faire évoluer les représentations !»



Comment travailler ensemble : parents,
équipe, partenaires pour accueillir les enfants en
situation de handicap ?



Pour accueillir un enfant en situation de handicap, comment envisagez- vous le travail avec les parents, les partenaires, les professionnels ?

A : «Moi, je me demande comment **dialoguer avec la famille ?**
Et comment en parler **avec les autres familles ?**»

L : «Oui et puis comment faire pour que **les parents et les professionnels** soient à l'aise avec nous ?»

A : «C'est important qu'ils travaillent le projet en amont, qu'ils **réfléchissent ensemble**, non ?»

L : «Ok mais quels sont **les autres partenaires ?**»

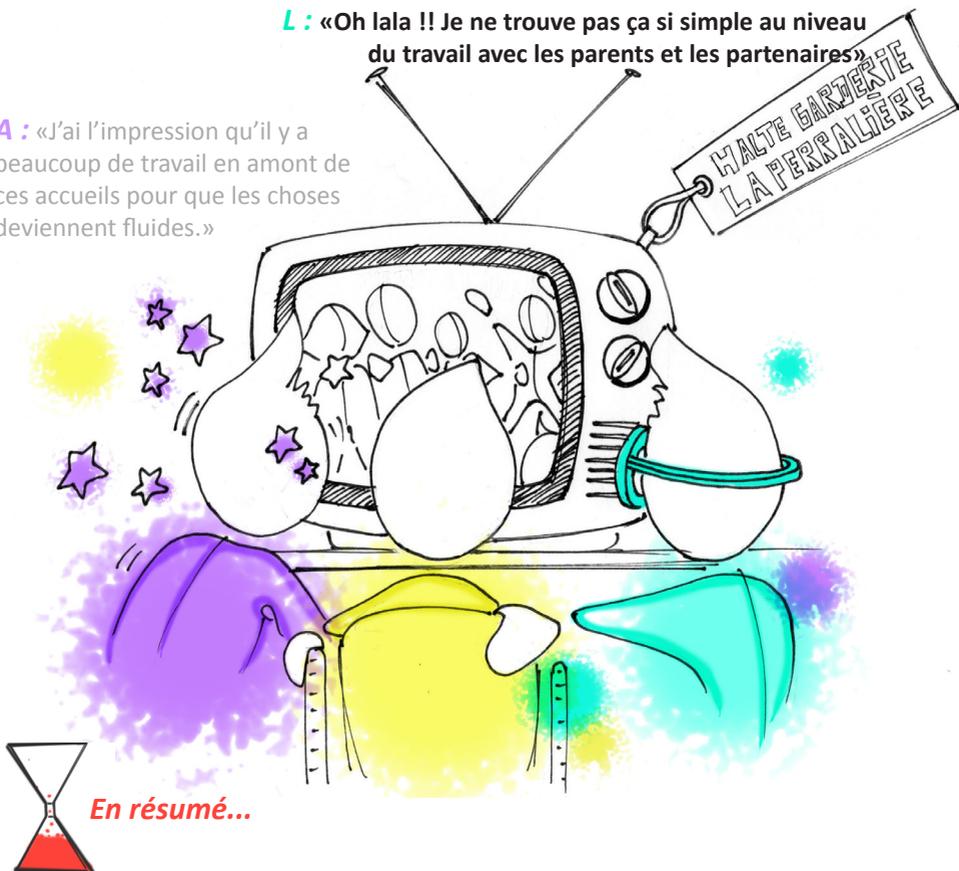


Réflexion en lien avec le visionnage de la vidéo de la halte-garderie la Perralière, qui accueille des enfants en situation de handicap. Dans ce film, des parents, des professionnels et des partenaires témoignent de leur expérience.

M : «Regardes, c'est simple, c'est fait naturellement et ça semble évident !... Mais je ne savais pas qu'ils étaient aussi nombreux !»

L : «Oh lala !! Je ne trouve pas ça si simple au niveau du travail avec les parents et les partenaires»

A : «J'ai l'impression qu'il y a beaucoup de travail en amont de ces accueils pour que les choses deviennent fluides.»



Pour prendre en charge tous les enfants dans les meilleures conditions, nous disposons de différents services qui permettent de préparer et mettre en œuvre l'accueil :

- Du côté de la législation : au niveau national, l'Etat définit les lois, les décrets et les missions des EAJE, et au niveau départemental, le Conseil Général et la CAF de chaque département, notamment avec la CDAJE, sont des relais de proximité

pour expliquer les textes et encourager leur application.

- La commune ou la communauté de communes sont des interlocuteurs importants au niveau local pour valoriser les actions mises en place, faire connaître les associations existantes et les démarches à effectuer pour y avoir accès.
- Du côté des institutions spécialisées (rééducation, soin, etc) : plusieurs types de structures peuvent répondre aux différentes prises en charge des enfants (CMP et CMPP, SESSAD, CAMSP, CATTP...). Pour plus d'explications sur les sigles, connectez-vous sur le site de l'ACEPP Rhône.
- Du côté de l'éducation nationale: les professeurs des écoles et le corps enseignant sont des interlocuteurs essentiels pour accompagner l'évolution de l'enfant lorsqu'il est scolarisé.
- Enfin sur le département du Rhône, par exemple, deux associations ressources (entre autres), peuvent accompagner les parents et les professionnels des EAJE dans le domaine du handicap : Association Une Souris Verte et l'ACEPP Rhône.

On n'est pas seul, alors ???

M : «Travailler ensemble ? Il faut que cela chemine...
laisser émerger les choses »



L : «Les professionnels ont besoin de repérer les lieux ressources : qui fait quoi et où ! C'est nécessaire de connaître le réseau»

A : «Je commence à y voir un peu plus clair ! Et je sais mieux sur qui ils doivent s'appuyer ou par qui ils peuvent être accompagnés. S'ils sont plus convaincus, ils seront plus convaincants. Mais à condition qu'ils se parlent entre eux !!»

Accueillir un enfant en situation de handicap en crèche parentale, est-ce réaliste ?



Comment mettre en place ce projet en crèche parentale ?



L : «Je me demande comment fait-on par rapport au renouvellement fréquent des parents ?»

A : «Quelle posture adopter pour le présenter aux parents ?

Au début de chaque année, il faut refaire le puzzle, redire, rassembler, remotiver recommencer.... ?»



Réflexion et échanges sur les difficultés et les questions posées ci-dessus.

A : «C'est encore un peu flou pour la mise en place des choses, comment le faire accepter à tout le monde ?»

L : «Avec ce travail, les professionnels ont de moins en moins d'appréhension pour le présenter aux parents.»

M : «Nous accueillir ? Il n'y a pas le choix ! Et c'est plus difficile quand les choses ne sont pas encore écrites quelque part ou dans le projet de la crèche.»





En résumé...



Quelles places et fonctions de chacun ?

C'est **aux professionnels d'impulser l'accueil** des enfants en situation de handicap, et aux **parents employeurs** (responsables de l'association) de **soutenir** cet accueil.

Plus le projet est écrit, formalisé, explicite, plus ça facilite sa pérennisation.

Les professionnels restent **garants de l'accueil de tous**, et de la mise en place du projet pédagogique, à ce titre ils doivent en parler régulièrement avec les parents en réunion pédagogique, au quotidien avec les parents de permanence si besoin, mais aussi avec les parents du bureau de l'association.

Quelle communication et avec qui ?

Si la communication est facilitée par l'écrit, c'est très enrichissant aussi d'avoir régulièrement des échanges oraux pour que chacun puisse exprimer ses interrogations, ses craintes, mais aussi ses bonheurs !

Avec les partenaires, le projet écrit est indispensable car il institue la position de la crèche sur l'accueil des enfants en situation de handicap.

Mais **la communication orale est aussi nécessaire** pour que cet accueil reste vivant et concret, et c'est encore mieux quand cette communication est assurée par «un duo parents professionnels» : c'est la preuve que cet engagement est porté par tous.

Possible même en crèche parentale alors ?

Antoine, Max, Léo : Mais bien sûr !!!

Contacts / Ressources:

Pour aller plus loin, de nombreuses ressources sont disponibles et accessibles à chacun

ACEPP Rhône : www.acepp-rhone.fr - ACEPP nationale : www.acepp.asso.fr

Association Une Souris Verte : www.unesourisverte.org

Portail d'informations sur la petite enfance, l'enfance et le handicap : www.enfant-different.org

Dire et Lire / Quand les livres relient : www.quandleslivresrelient.fr

Département du Rhône : www.rhone.fr

Législation : www.legifrance.gouv.fr



Remerciements:

Nous remercions chaleureusement les parents et les professionnels des structures ci-dessous, qui ont participé à ces temps d'échanges. C'est à partir des réflexions, des interrogations, des expériences et des émotions partagées que nous avons pu penser ce livret.

Crèche Parentale La Ribambelle – Lyon 01 / Crèche Parentale Le Rêve en Couleurs - Lyon 01 / Crèche Parentale Merlin Pinpin – Lyon 06 / Crèche Parentale Les P'tits Bouts – Lyon 07 / Crèche Parentale Le Chat Perché - Villeurbanne / Crèche associative Les Oisillons du Ravatel – l'Arbresle / Crèche Melba - Association Saint-Bernard – Lyon 04 / EPAM (Associations Eveil en Pays Morantais) Mornant / Halte-Garderie de la Perralière - Villeurbanne / Association Une Souris Verte – Lyon 07 / Association Dire et Lire – Lyon 04

Ont participé au projet :

21 personnes (parents et professionnels) des 11 associations ci-dessus

Coordination du projet : Claire Morel-Chevillet

Conception et élaboration du document : Marie-Claude Blanc, Claire Morel-Chevillet, Murielle Bayon

Illustrations et mise en page : Amandine Carrato – **dia & co**

Janvier 2014

Association des Collectifs Enfants Parents Professionnels du Rhône
3 rue Joseph Chapelle 69008 Lyon -
Tél : 04 72 73 05 10 - Fax : 04 78 72 81 70
Mail : info@acepprhone.fr - Site : www.acepp-rhone.fr



Un réseau d'initiatives parentales pour l'accueil des enfants et de leurs familles, dans un réseau national : l'ACEPP

L'action de l'ACEPP Rhône s'appuie sur la collaboration parents / professionnels, l'accueil et le respect de la diversité, la participation à la vie locale et citoyenne. Elle propose des actions privilégiant la démarche participative, la vie associative, la place des parents et la qualité de l'accueil de l'enfant.

L'ACEPP Rhône va à la rencontre des habitants du monde rural et urbain, en particulier avec le Ballad'ou : Bus pour Animer Les Liens : Accueil, Développement, Ouverture.

Ce projet a été financé par le Fonds Social Européen – FSE

